

La biennale de Lyon miroir de l'opacité culturelle en France

Le refus de toute forme de transparence culturelle est une volonté d'autonomisation de la classe politique : une externalisation de ses mandats et de ses pouvoirs, le rejet de la démocratie.

La biennale de Lyon 2013 est le reflet de l'opacité culturelle en France. La biennale internationale de Lyon est le miroir de l'injustice culturelle construite sur des zones d'exclusion artistique et culturelle en violation avec les conventions et traités internationaux qui protègent l'expression culturelle, ses diversités et ses singularités.

En France, l'opacité dans la culture est une règle étatique, le citoyen lambda est écarté du droit de regard sur la gestion des deniers publics en matière de culture et d'art. La biennale de Lyon applique cette règle qui fait de cet évènement culturel un écran sur l'utilisation de l'argent du contribuable dans les choix des registres culturels, un écran sur les choix possibles de ses modes d'expression, et voile ainsi d'éventuelles nouvelles émergences ou alternatives.

Dans les arts plastiques les modes de présentation publique des oeuvres échappent de plus en plus à la volonté de l'artiste des arts traditionnels comme la peinture, la sculpture ou le dessin aux arts plus contemporains comme la performance, l'art conceptuel, de l'art numérique ou multimédia, etc. C'est un vieux débat qui remonte au 17^e siècle, aujourd'hui les politiciens de droite comme de gauche ont décidé que les technocrates de l'art avaient pouvoir sur l'artiste, à la fin du 17^e siècle, c'était le lettré. Ces politiques culturelles ringardes communes à l'ancien régime et aux républiques autoritaires n'ont qu'une seule mission : minimiser la liberté d'expression chez l'individu. Cette dissociation entre l'espace d'exposition, l'oeuvre et l'artiste privilégie l'initiation. Aujourd'hui l'institution d'art contemporain vit des mêmes travers rituels que l'académie de peinture et de sculpture autrefois. La perception esthétique évolue avec le temps et les nouveautés imposées par les artistes mais la perception sociale de l'artiste dans la société régresse, on assiste à une prolétarianisation de son activité et de sa pratique artistique, il devient un autoentrepreneur culturel au service de l'élus.

Dans une biennale d'art contemporain, ce sont le directeur artistique et le commissaire d'exposition qui sont les véritables professionnels de l'évènement. C'est une nouvelle construction sociale de l'ordre de la

grandeur imposée par les élus aussi bien de droite que les élus de la gauche dite réformatrice, des élus qui forment ensemble le cercle des néo libéraux. Le talent n'est plus dans une biennale d'art contemporain une aptitude, une capacité ou une faculté artistique de l'artiste. Le talent est aujourd'hui l'exclusivité du médiateur culturel (le commissaire d'exposition) dans sa capacité à réunir autour de sa personne et en son nom afin d'imposer son statut de médiateur comme statut d'auteur et déposséder ainsi les artistes de leur statut naturel d'auteur. C'est toujours la marque d'une civilisation médiocre, lorsque le pouvoir politique ne fait plus autorité et qu'il use de subterfuge pour s'imposer autoritairement.

La valeur d'une biennale d'art contemporain ne repose plus sur des critères inhérents à ses artistes et aux oeuvres exposées mais à la réputation de son médiateur qui grâce à la démesure et l'extravagance des budgets de communication célèbrera, magnifiera ou divinitera l'évènement dans sa mise en scène.

La réussite d'une biennale d'art contemporain ne réside pas dans le jugement esthétique mais dans la nature de son édition favorable à une propension médiatique, ou de la « manière à faire l'évènement ». La notoriété et la popularité recherchées sont les drapés de la classe ou de la caste politique commanditaire de l'évènement. De bonnes vieilles méthodes politiques du détournement déjà en exercice sous l'Antique.

Ce statut d'auteur, est-ce si important ? Pourquoi ces petits flics de l'art, commissaires d'exposition revendiquent-ils ce statut d'auteur, un statut naturel chez l'artiste créateur. Le statut en soi a peu d'importance, c'est la négation de l'être créatif, « le poète de sa propre existence » qui est visé et ciblé par ces technocrates culturels. Des technocrates des arts incapables d'être les poètes de leur propre existence et qui se greffent sur la vie des artistes, bourgeonnent sur la vie des autres car ils sont technocrates et stériles d'ailleurs.

Texte de Lili Oto